



Conservatoire
de l'espace
littoral
et des rivages
lacustres

Note de synthèse

Réserve des îles Habibas (Algérie)
**Projet Petites îles de Méditerranée
2008**

Avril 2008

CONTEXTE :

Dans le cadre de la coopération Algéro-Française sur la thématique littorale, entamée en 1999, le Commissariat National du Littoral et le Conservatoire du littoral se sont associés pour réaliser une mission de terrain sur la Réserve Naturelle des îles Habibas du 22 au 25 avril 2008.

Cette escale est une étape de la campagne 2008 de l'Initiative pour les Petites îles de Méditerranée qui se poursuivra sur les côtes Algériennes (Alger et Skikda), Tunisiennes (Galite, Zembra et Sidi Bou Saïd), Malte (Filfla, St Paul Island, Comino), Sardaigne (Tavolara) et Bonifacio en Corse.

L'initiative pour les Petites îles de Méditerranée (PIM) est un programme international de promotion et d'assistance à la gestion des micro-espaces insulaires co-financé par le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM).

Cette mission, vise la formalisation d'un réseau de gestionnaires d'espaces naturels (petites îles), la réalisation ou l'approfondissement d'inventaires et de diagnostics scientifiques et la rédaction de préconisations de gestion et enfin les échanges et la formation de gestionnaires et de gardes.

La Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et pour l'Homme, partenaire de cette opération, met à la disposition de cette mission son bateau : Fleur de Lampaul. Ce vieux gréement sert de base flottante pour les équipes scientifiques.

L'organisation des escales par les autorités algériennes et l'encadrement technique et médiatique par le Ministère de l'Aménagement du territoire de l'Environnement et du Tourisme et le Commissariat National du Littoral (CNL) a été de tout premier ordre. Nous tenons particulièrement à féliciter et remercier l'antenne de Wilaya du CNL (M Chibani) et la direction de l'Environnement de la Wilaya d'Oran ainsi que toutes leurs équipes pour leur formidable apport à cette seconde campagne.

Cette mission a été grandement facilitée par les unités et services ayant aussi accompagné la mission, tant du point de vue de la connaissance comme les chercheurs de l'Université d'Es Sania d'Oran, que du point de vue logistique comme les gardes côtes, la Protection civile ou les services de sécurité algériens, qu'ils en soient aussi remerciés.

COMITE DE PILOTAGE DE LA RESERVE DES ILES HABIBAS

Le 20 avril 08 a été installé officiellement le Comité de pilotage de la réserve naturelle marine des Iles Habibas sous la présidence de Monsieur le Wali d'Oran et en présence de Monsieur le Directeur du CNL. Regroupant l'essentiel de l'exécutif de la Wilaya, ce Comité a pour mission de suivre l'avancé de la mise en place de la réserve, d'en valider les orientations (schéma de gestion puis futur plan de gestion), de discuter les propositions d'aménagement (étude sur l'aménagement de l'île en cours de finalisation) et de commenter les bilans et perspectives réguliers.

Afin de bien coller aux enjeux concrets de gestion, ce comité pourrait aussi bénéficier de membres additionnels tels que des experts ad hoc (universitaires, experts...), des représentants de la société civile (ONG, promoteurs ecotouristiques, clubs de plongée...) et évidemment du Chef d'antenne locale du CNL. De même, si le service chargé des phares est représenté par la direction de l'équipement, il paraît très important que l'ONSM soit directement présent aux comités de pilotage étant directement concerné par le projet.

Le Comité de pilotage doit avant tout être un comité opérationnel, conçu pour valider certes, mais surtout faciliter le travail des gestionnaires notamment en partageant l'information. A ce titre les membres du Comité doivent absolument disposer de l'ensemble des données sur la réserve.

La proximité entre les compétences des membres du Comité et la réalité du terrain devra aussi être recherchée à chaque fois que cela sera possible.

OBJECTIFS DE LA MISSION SUR LA RESERVE DES ILES HABIBAS

Cette nouvelle campagne des PIM constitue en fait la 6^{ème} mission menée sur la réserve par les experts et scientifiques coordonnés par le Conservatoire du littoral.

Cette attention particulière correspond à une stratégie algéro-française visant à concentrer les efforts sur ce site afin qu'il serve de projet pilote répliquable sur d'autres espaces naturels des côtes algériennes.

Au gré des missions, les connaissances se sont améliorées (notes naturalistes 04/07- Conservatoire du littoral 2008 – en cours de validation finale par le MATET), le champ des expertises s'est étendu et les préconisations de gestion se sont affinées (Schéma de gestion des Iles Habibas – 2005- MATE/Conservatoire du littoral /Ambassade de France), les échanges avec les partenaires locaux se sont renforcés et les échanges de connaissances se sont aussi accumulés avec les gestionnaires, eco-gardes et partenaires de la réserve.

Cette nouvelle campagne avait donc pour objectif : l'amélioration des connaissances dans des domaines ou des territoires non encore étudiés (Patelles géante, analyses génétiques des populations d'oiseaux, îlots non explorés, île Plane...), la spatialisation et le suivi des principaux enjeux de gestion (ornithologie, faune et flore terrestres).

Une attention particulière a aussi été portée cette année sur le renforcement et la formalisation de la formation sur le terrain des nouveaux gardes et gestionnaires de la Réserve. En effet, dans le cadre de projet de "développement du CNL" co-financé par le FFEM, une convention a été passée entre le CNL et le CEEP (Conservatoire et Etudes des Ecosystèmes de Provence –Gestionnaire des îles de Marseille) portant sur l'accompagnement de la mise en place des actions de gestion par les gestionnaires et eco-gardes.

COMPOSITION DE L'EQUIPE DES EXPERTS PIM :

- Alain MANTE / Patrick VIDAL : Gestionnaires des îles de Marseille (Frioul /Riou) et initiateurs de la gestion conservatrice sur ces espaces pour le compte du CEEP, Patrick et Alain participent aux missions PIM depuis l'origine et sont déjà intervenus à plusieurs reprises sur la Réserve des Habibas en qualité d'experts gestion et ornithologues et en tant que formateurs. Ils sont en charge de la mise en œuvre de la convention de formation entre le CNL et le CEEP.
- Alejandro MARTINEZ : Ornithologue et chercheur espagnol de renommée internationale, Alejandro travaille dans un centre de recherche (IMEDEA) basé aux Baléares, sur les oiseaux marins de Méditerranée.
- Free ESPINOSA : Biologiste marin, professeur et chercheur à l'Université de Séville, Free est l'un des spécialistes les plus pointus de Méditerranée sur l'écologie des patelles géantes.
- Vincent MOURET : Naturaliste généraliste (ornithologue, herpéthologue), Vincent a participé à de nombreuses campagnes scientifiques internationales à travers le Monde. Ses compétences de naturaliste de terrain ont été mises à profit sur les territoires non encore explorés comme les îlots de l'Archipel des Habibas et l'île Plane.
- Louis-Marie PREAU : Photographe animalier, Louis Marie intervient dans la campagne PIM08 afin de réaliser un reportage photographique pour la revue "Terre Sauvage" à paraître en Août prochain. Louis Marie a reçu le premier prix 2007 du Concours international de photographie de nature organisé par la BBC.
- Jérôme BUB : documentariste vidéo, Jérôme a déjà participé à d'autres missions scientifiques internationales. Il a réalisé le film de sensibilisation des enfants "tu vois le littoral..." pour le ministère Algérien de l'environnement. Il réalise dans le cadre de la mission des courts films qui seront diffusés sur le site internet des PIM. Il devrait aussi offrir au CNL un DVD de compilation d'images du littoral Algériens.
- Maxime ANDRE / Antoine CADL : Chargé du programme eau et Directeur des programmes à la Fondation Nicolas Hulot, Maxime et Antoine sont chargés d'accompagner le développement des partenariats comme avec les PIM.
- Sébastien RENO : Chargé de mission internationale au Conservatoire du littoral, Sébastien intervient sur la mission afin d'apporter son assistance sur la coordination générale de la Campagne et rédiger des comptes rendus de la mission pour le bulletin des PIM et "Terre Sauvage".
- Fabrice BERNARD : Chargé de coopération internationale au Conservatoire du littoral. Responsable du suivi de la coopération algéro-française en matière de préservation du littoral. Assure la coordination de l'initiative pour les Petites Iles de Méditerranée (PIM) et à ce titre est en charge des missions de terrain menées au cours des campagnes.

L'ensemble des experts intervient après avoir donné son accord sur la "charte des experts PIM" (en annexe 2) et s'engagent donc à respecter une certaine éthique et à échanger leurs connaissances avec l'ensemble des autres experts, gestionnaires et eco-gardes.

SYNTHESE THEMATIQUE :

Les journées de terrain effectuées par les scientifiques de l'opération ont largement permis de compléter les connaissances des milieux et habitats de l'île et de mesurer les menaces pesant sur les richesses de la Réserve.

Formation :

Dans le cadre de la convention passée entre le CNL et le CEEP, les Agents du CEEP, Patrick Vidal et Alain Mante, ont encadré les gestionnaires et éco-gardes afin de leur faire découvrir les aspects du métier de terrain et les principales espèces emblématiques de la réserve.

Une projection suivie d'un débat a été organisée à bord de "Fleur de Lampaul", pour présenter la gestion des îles de Marseille et les enjeux auxquels les gestionnaires sont confrontés au quotidien, à court et moyen terme.

Des sorties en groupes ont été organisées sur le terrain par demi-journée sur des thématiques diverses : études et analyses de la fréquentation, botanique et cartographie de la végétation patrimoniale, suivi ornithologique (marquage des nids et suivi du succès de reproduction sur les Puffins cendrés ("Caouettes"). Une sortie de nuit a aussi été organisée pour le suivi des terriers de Puffin.

Par ailleurs, en parallèle de la mission de formation, les gestionnaires et gardes ont pu profiter de la mission pour échanger avec les experts et participer aux études de terrain. Ces échanges ont été très fructueux et la suite qui sera donnée à la formation en France et le retour des experts du CEEP en été et automne permettra de renforcer encore ces premiers acquis.

Il est aujourd'hui primordial de passer à l'étape suivante pour la mise en place visible sur le terrain de la gestion et des gestionnaires. L'été 2008 devra être celui où les gardes seront équipés (tenues et outillage minimal) et présents en permanence avec des rotations sur l'île. La priorité du logement devrait être donnée à titre provisoire dans le local au-dessous du phare. Ce logement donne une bonne image "officielle" des gardes et constitue un point de vue optimal pour suivre les activités de l'île.

Une dernière rencontre avec le représentant local de l'ONSM, M. Adel Hassane, confirme les échanges déjà réalisés par le passé au sujet d'un accord entre le CNL et l'ONSM pour les éco-gardes. Le local en dessous du phare pourrait être mis à disposition des gardes du CNL dans le cadre d'un accord avec l'ONSM comprenant la remise en état de ce local (étanchéité du toit, peinture, huisseries, électricité et équipement...) et une participation éventuelle à l'acquisition d'un nouveau générateur.

Etudes des milieux terrestres :

Les campagnes précédentes avaient déjà souligné la belle qualité des paysages et la grande variété d'espèces présentes sur le site¹ mais avaient aussi insisté sur leur vulnérabilité face aux pressions naissantes. Nous avons signalé l'urgence de marquer une présence visible sur le terrain pour encadrer la fréquentation grandissante. Nos visions prospectives ont malheureusement tendance à se vérifier avec un afflux de plus en plus grand sur le site². De nombreuses expériences sur des sites semblables nous amènent à penser que le site pourrait accueillir plus de visiteurs tout en préservant mieux ses ressources naturelles à condition que la fréquentation soit encadrée tout au long de l'année.

Ornithologie :

La mission PIM08 a été l'occasion de travailler sur trois volets des enjeux ornithologiques : évolution des espèces déjà inventoriées au cours des 5 missions précédentes, compléments et cartographie des inventaires déjà réalisés et prise en compte des enjeux internationaux pour les oiseaux marins.

- *Evolution des espèces suivies, Cartographie et compléments :*

- Absence toujours constatée des **Goélands d'Audouin** (espèce patrimoniale rare) qui étaient présents en 2004, 2005 et 2006 (500 couples comptés en 2006) et qui semblent absents (seulement 5 individus comptés cette année) depuis 2007. Les causes de cette absence ne sont pas encore connues et pourraient être naturelles car cette espèce peut changer de site de reproduction facilement.
- Présence à nouveau constatée d'un couple de **Balbusard pêcheur** (espèce très rare : env. 70 couples dans toute la Méditerranée)
- Les **Puffins cendrés** (espèce rare) avaient été estimés à env. 300 à 500 couples en 2006. Après de nouvelles prospections l'espèce serait présente en plus grand nombre et sur des zones non encore suspectées (au port sur la zone proposée pour l'installation du local pour les pêcheurs, ce qui rendrait caduque cette proposition)
- d'autres espèces ont été aussi inventoriées et cartographiées. Ces informations feront l'objet d'une nouvelle publication dans le cadre des "notes naturalistes" des PIM.

- *Enjeux internationaux pour les oiseaux marins :*

Le Docteur Alejandro Martinez a prospecté les colonies d'oiseaux marins afin d'évaluer l'état de santé de l'environnement (notamment en ce qui concerne les ressources halieutiques et l'environnement marin en général). En mesurant le volume des œufs et par extrapolation, Alejandro détermine la qualité de l'environnement littoral dans lequel les oiseaux se nourrissent.

De même par un suivi génétique des populations il mène une étude internationale pour évaluer les croisements et surtout les mélanges de populations. Les premières conclusions sembleraient révéler que les Puffins de Méditerranée sont en déclin et que leurs places laissées

¹ Rapport de mission PIM06 : "**Les Habibas : les Galapagos de Méditerranée** : Une telle variété d'espèces avec des effectifs aussi conséquents constitue un véritable refuge et une vitrine internationale pour la biodiversité Méditerranéenne."

² Mise en place de "navettes" depuis la côte pour les touristes.

vacantes sont utilisées par d'autres oiseaux venant de l'Atlantique. Ce déclin est majoritairement expliqué par la multiplication des pêches par "long line". Les puffins à la recherche de nourriture (la ressource en mer étant de plus en plus rare) suivent les long-liner, sont pris par les hameçons et meurent ainsi.

Les missions PIM ont aussi pour objet de faciliter les échanges de savoir et de renforcer la recherche méditerranéenne pour améliorer les connaissances régionales et ainsi disposer de plus d'éléments pour sensibiliser les populations et les décideurs des pays riverains.

Un rapport complet des résultats de ses études sera inclus dans les Notes naturalistes 2008 des PIM.

Botanique :

Rappel de la mission PIM07:

"La botaniste en charge de cette mission a souligné le fort taux d'endémisme et une bonne répartition des espèces patrimoniales sur l'île (il n'existe pas un hectare dépourvu d'espèce rare!). Mais elle a aussi insisté sur leur fragilité."

Herpétologie :

Les nouvelles prospections suite à la mission PIM07 indiquent qu'il ne semble pas peser de menaces majeures sur les espèces de reptiles mais qu'il s'agit de protéger les habitats dans leur ensemble pour en assurer la protection à long terme.

Milieu marin :

Milieu supra-littoral :

La mission PIM08 a bénéficié de la présence du Docteur Free Espinosa, chercheur espagnol spécialiste de la Patelle Géante (*Patella ferruginea*). Cette espèce patrimoniale est limitée en méditerranée à certains points des côtes sud de l'Espagne, à la Corse et la Sardaigne, à certains point du Maghreb dont les Habibas et l'île Plane semblent être des "hot spot" Mondiaux.

Des échanges de données et d'informations générales seront organisées entre le Docteur Espinosa et le laboratoire du professeur Mohammed Bouderbala (Université es Senia – Laboratoire d'écologie marine) et les thésards qu'il encadre.

Le docteur Espinosa a procédé à l'étude du contour de la Réserve des Habibas et a effectué des comptages sur des transects prédéterminés. Les premières constatations semblent confirmer un bon état des populations (de nombreux juvéniles sont présents ce qui prouve un bon renouvellement des stocks).

Un rapport de synthèse sera incorporé dans les notes naturalistes des PIM08. Dans son rapport, le Docteur Espinosa va aussi proposer des méthodes de suivi et des indicateurs applicables par les gardes et gestionnaires. Il restera aussi en contact avec eux par Internet pour leur apporter son assistance en cas de besoin.

Préconisation de gestion du milieu supra-littoral : Rappels du rapport de synthèse PIM07

Toutefois, la présence récurrente de pêcheur logeant dans les vestiges des cabanons du petit port des Habibas, a des impacts sur une autre espèce protégée. En effet, il semblerait que les patelles géantes servent d'appât pour les pêches au palangre et leur nombre a diminué sur certains sites suivis (protocole de suivi initié en 2004). Ces coquillages pouvant servir aussi d'appât pour les pêcheurs à pieds il semblerait préférable d'interdire cette pratique.

Préconisation de gestion du milieu marin : Rappels du rapport de synthèse PIM07

"Les petites tailles des poissons et leurs réactions de fuite lors des rares rencontres tendent à prouver que les milieux subissent très perceptiblement les effets d'une chasse sous-marine excessive. Cette menace semblant largement supérieure à l'impact que peut causer la seule pêche artisanale. La mise en place d'une équipe de gestion est une étape importante dans la perspective du développement de la gestion active. Voici quelques pistes dressées par les experts marins concernant la préparation des équipes de gestion :

Propositions de préparation à la gestion du milieu marin.

Les premières actions de l'équipe de gestion pourraient concerner leur mise en place, en se formant aux diverses connaissances requises.

1. Au plan réglementaire :

- Recensement de la réglementation existante et déjà applicable aux îles Habibas;
- Rencontres avec les différents services en mesure de les faire appliquer;
- Discussions pour envisager les améliorations possibles;
- Intervention auprès des décideurs politiques pour que les gardes soient en mesure de constater les infractions;

2. Au plan de la formation maritime de l'équipe de gestion :

- Préparations des permis bateau nécessaires en Algérie;
- Pratique nautique avec les bateaux des services qui interviennent autour des îles;
- Préparation des diplômes de plongée nécessaires;
- Initiation à la biologie marine;
- stage dans une réserve marine française;

3. Etablissement de devis de travaux utiles à l'activité liée au milieu marin, lorsque ces besoins auront été validés par les intervenants professionnels³ :

- Réfection du quai de pierre et amélioration de la profondeur au droit de celui-ci;
- Aménagement d'un abri sécurisé pour le stationnement du bateau de l'équipe de gestion avec cale de halage et local à matériel de plongée et autre ;
- Acquisition d'une embarcation;

4. Rencontre avec les divers usagers du site

- Pêcheurs professionnels, connaître leurs pratiques (type de matériel, durée à l'eau...), la fréquence de leurs venues, constater les prises;
- Pêcheurs à pied;
- Plongeurs sous-marins;
- Touristes simples baigneurs;

5. Cartographie :

- des activités constatées, tenter de recueillir un maximum d'information sur celles-ci;

3 NDLR :Ces éléments devraient être apportés par le bureau d'étude retenu pour la réalisation des plans d'aménagement des sites de Rechgoun, Habibas et Mont Chenoua.

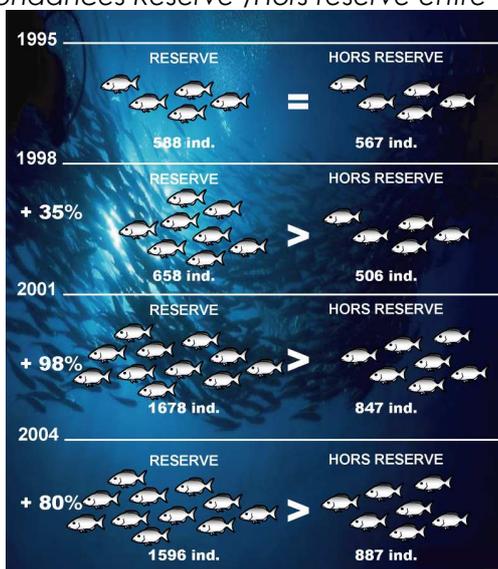
-des évènements inhabituels qui seraient portés à la connaissance de gardes;
6. Informer les usagers rencontrés des changements qui se préparent et analyser les réactions suscitées.

Des propositions de réglementation ont d'ores et déjà été rédigées pour les activités marines (Frédéric BACHET - Note Naturalistes 04/07- Conservatoire du littoral 2008) et pourrait servir de base pour les négociations avec les autorités en charge de la pêche et celles en charge du respect de leur application.

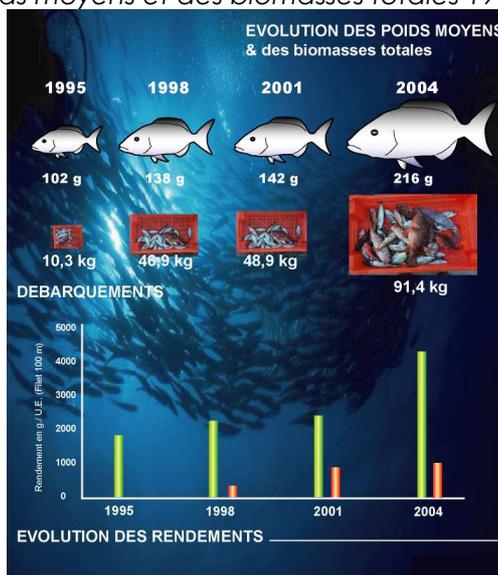
La mise en place de mesures de protection pourrait rapidement faire jouer "l'effet réserve" et redonner aux îles Habibas son statut de "banque". Tous les suivis des expériences menées en Méditerranée de mise en place de réserve de pêche prouvent leur efficacité rapide :

Exemple de l'effet Réserve au Parc Marin de la Côte Bleue (proximité de Marseille) :

1- Evolution des abondances Réserve /Hors-réserve entre 1995 et 2004



2- Evolution des poids moyens et des biomasses totales 1995/2004



sources : Réserve marine de la Côte Bleue (2005).

MISSION SUR L'ILE PLANE :

Grâce à l'assistance logistique de la protection civile, la mission a pu se rendre sur l'île plane la matinée du 24 avril.

Si cette île n'atteint pas la qualité de la réserve des Iles Habibas en terme de biodiversité, Plane reste toutefois un espace naturel intéressant pour différentes espèces et devrait à se titre pouvoir obtenir un statut de protection avec une réglementation pour sa partie terrestre et marine.

Du point de vu terrestre, on peut noter la présence de deux espèces de Limonium (...), du scinque ocellé et de nids de Cormorans de Méditerranée et sans doute d'un couple de Faucon crécerelle.

L'état général de la population de Patelle est aussi particulièrement intéressant, il a même été jugé comme exceptionnel par le docteur Espinosa.

La qualité du milieu marin semble aussi de premier ordre. Sans pour autant avoir mené d'études sous-marines, la présence de dauphins et de puffins des Baléares (...*mauritanicus*) chassant à de nombreux endroits et en masse, en périphérie de l'île est un bon indicateur de l'état de la ressource halieutique. La présence avérée de Puffins des Baléares en pêche, bien qu'ayant déjà été révélée par la pose de balise sur les oiseaux aux Baléares, est un bon indicateur pour l'importance de cette aire marine au niveau international.

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES MISSION PIM08:

Si la dynamique effective de gestion sur la réserve semble désormais réelle, la mise en place de gardes en permanence sur le site est le prochain challenge qui se doit d'être accompli avant l'été. Des gardes, logés dans le local du phare, en tenue et équipés seront les garants d'une présence officielle respectée sur l'île et le premier déclic pour l'affirmation d'un espace naturel protégé.

L'essentiel des préconisations issues de la mission PIM07 reste encore d'actualité (annexe 1). Mais les éco-gardes désormais mieux informés sur le patrimoine naturel de la Réserve et réellement motivés donnent désormais de grands espoirs de réussite du projet.

Dans le cadre de l'initiative PIM, l'un des programmes vise à suivre au niveau de la Méditerranée, l'impact des changements globaux sur la biodiversité des îles. Ce programme nommé : **les îles sentinelles**, semble parfaitement rencontrer les enjeux de gestion et suivi de la réserve des Habibas. Il serait intéressant d'évoquer le ralliement de la Réserve au réseau des îles sentinelles qui serviront de veille durable sur l'état de la biodiversité en Méditerranée.

ANNEXE 1: CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES DE LA MISSION PIM07:

Le patrimoine paysager terrestre et sous-marin est de tout premier plan et l'attrait que représente ces îles sur les populations locales et les touristes en fait un atout important (économique et social) comme une menace à gérer le plus en amont possible (sur-fréquentation).

Les craintes que nous avons évoquées lors des missions précédentes concernant la rapide augmentation de la fréquentation et les pressions que cela engendrerait, si elle n'était pas canalisée, sont, petit à petit, en train de se réaliser.

Il est urgent de se mobiliser et d'agir pour la Réserve des îles Habibas.

Pour cela plusieurs actions pourraient être entreprises :

1- Mise à jour de la réglementation :

- Le classement des îles doit rapidement être assorti d'une réglementation définissant les droits et devoirs des usagers. Dans un premier temps il est important de bien connaître l'état des réglementations nationales et locales qui s'y appliquent déjà (notamment concernant les pratiques de pêche). Dans un délai rapide, une réglementation pourrait d'ores et déjà être imposée sur le mode "*tout est interdit sauf autorisation spéciale du Ministre sur avis du Comité local de gestion*". Cela permet ainsi d'anticiper sur les pratiques nouvelles (jet-ski, kayak de mer...) et de pouvoir ajuster vers plus d'ouverture au gré des évolutions de la gestion.
- Le recrutement des agents de la Réserve est une avancée très positive pour sa mise en place. Toutefois, et cela constitue un problème récurrent dans de nombreux pays de la Méditerranée, ils ne disposeront pas d'un pouvoir de constatation des infractions. Une solution devrait être cherchée rapidement pour leur permettre d'élargir leur champ d'intervention avec des pouvoirs renforcés. Il leur sera en effet, difficile d'intervenir auprès de braconniers pour faire cesser les infractions si ces derniers refusent d'obtempérer.

Même, si cette solution semble ardue à mettre en œuvre, un statut de "gardes du littoral" pourrait leur être attribué par décret ministériel afin de renforcer leur pouvoir d'intervention.

2- Mise en place des agents de la réserve :

- Cela a déjà été évoqué supra, mais les premières semaines des agents de la Réserve devraient être consacrées au triptyque : Connaître; reconnaître; être reconnus.
 - **Connaître** : avoir de bonnes connaissances de base sur les enjeux et pratiques de gestion. La formation sur place devra être poursuivie. Des stages doivent être envisagés à court terme dans des espaces naturels du même type en Europe. Le Conservatoire pourrait coordonner la mise en place de ces stages (plusieurs sont à organiser la première année, dont certains de longue durée)
 - **Reconnaître** : reconnaître le milieu naturel dont les agents seront en charge. La reconnaissance doit concerner le milieu physique (présence régulière sur les lieux pour meilleure compréhension des

interactions) et le milieu administratif et réglementaire (faire le tour des acteurs concernés par la gestion de la Réserve afin de se présenter et d'emmagasiner les informations utiles à la gestion)

▪ **Etre reconnu** : cela passe par des rencontres avec les parties prenantes à la gestion (communes, administrations, ONG...) pour être clairement identifiés.

L'acquisition, avant la saison estivale de tenues (uniformes), pour les gardes permettra aussi au public fréquentant l'île d'identifier facilement les agents en charge de la gestion, et de constater implicitement des changements à venir de certaines pratiques.

- Ces démarches seront grandement facilitées par la rédaction de fiches de poste pour les gardes et les gestionnaires qui leur permettront de savoir dans quel cadre ils évoluent et leurs fonctions.
- Les formations pratiques des agents devraient aussi être prioritaires dès les prochaines semaines : permis bateau pour l'ensemble de l'équipe, formations à la plongée...
- L'action effective des gardes sur la Réserve ne pourra sérieusement s'envisager qu'à partir du moment où ils seront autonomes pour aller et résider sur l'île.

D'ici là, il est urgent de rechercher des solutions intermédiaires :

- Passer une convention avec l'ONSM pour pouvoir occuper régulièrement la maison sous le phare. Le projet pourrait financer sa remise en état et la fourniture de mobilier (lits, tables, étagères, matériel de cuisine...). Ceci en attendant la réhabilitation des cabanons du port.
- Passer une convention avec des autorités pour faciliter le transport du personnel sur l'île (Gardes côtes, ONSM, protection civile...) ou avec des agents privés (pêcheurs...).
- Rechercher une embarcation à acquérir et une place au port, une fois que les agents seront dotés de leur permis bateau. Affréter⁴ un bateau de pêche avec son patron pourrait aussi être solution pour les trajets entre le continent et la Réserve (y compris à long terme);

3- Interruption des actions de dégradation de la biodiversité:

Le braconnage, l'introduction d'espèces exogènes (lapins) et les vols récurrents (œufs, végétaux - principalement le "pepetra"...) semblent s'accroître. La présence constante de gardes sur le site semble être une des solutions à ces pressions.

Dans le même temps des actions répressives "médiatisées" (spécialement contre la chasse sous-marine) menées par les Gardes Côtes sont aussi d'excellents moyens pour faire savoir que les règlements de la Réserve sont applicables à tous. Ce type d'interventions donne une véritable crédibilité à l'action de préservation entreprise par le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement.

La présence de touristes constitue aussi une protection contre les actes ne respectant pas la réglementation. Les actes illégaux sont plus rarement commis au vu et au nez de tous.

⁴ Affréter ou acheter un bateau de pêche en employant son patron qui en assurerait l'entretien et qui fournirait son expérience pour piloter. Cela permettrait aussi d'avoir un bon relais pour les relations avec les professionnels de la pêche.

Chaque année, les habitués rencontrés sur l'île et à Oran nous alertent sur les actes de braconnage. Ils ont insisté sur la nécessité urgente de stopper ces pillages afin de préserver ce patrimoine auquel ils sont très attachés. Le rôle des ONG est là encore important comme vecteur d'information auprès des usagers des sites.

4- Lancements des études et suivis :

- Des études⁵ de fréquentation et d'usage devront être entreprises par les gardes (et des étudiants de l'université d'Oran) dès la prochaine saison estivale, la sensibilisation (sur site et hors du site) devra accompagner ces enquêtes. Ces connaissances sont indispensables pour bien calibrer les infrastructures et aménagements à réaliser.
- La mise en place de suivi météo (pluviométrie, t°, pressions, vent..) devrait aussi être engagée dès que possible;
- Une convention devrait être passée avec l'Université de Oran Es Sania. Le laboratoire du Professeur Boutiba pourrait se charger pour la zone marine de mettre en place le suivi et former les gestionnaires aux techniques de suivi simplifié. En ce qui concerne les suivis terrestres (ornithologie, botanique...) un autre laboratoire spécialisé pourrait y être associé.

Au cours des prochains mois, le Conservatoire du littoral est prêt à poursuivre sa collaboration pour conforter la mise en place de la Réserve que ce soit au moyen d'expertises en Algérie, d'accueil de délégations ou d'organisations de stages en France.

La réalisation de missions annuelles regroupant un grand nombre d'experts, comme au cours des deux dernières années sur le bateau de la Fondation Nicolas Hulot, semble être une formule qui a trouvé l'adhésion des ONG, médias et autorités locales. C'est l'occasion de rencontres entre les experts algériens et internationaux et de faire intervenir des experts dans des domaines toujours plus précis (par ex : entomologie, sociologie...) mais aussi et surtout de confronter des expériences de gestion d'espaces micro-insulaires venant de différentes zones du monde.

⁵ Des protocoles et fiches types de fréquentation ont déjà été élaborés lors de campagnes précédentes par les agents du MATE, les Universitaires d'Oran et les experts du Conservatoire du littoral. Elles sont disponibles dans les "notes naturalistes 04/06".

ANNEXE 2:

Charte des experts des Petites Îles de Méditerranée

L'initiative pour les Petites Îles de Méditerranée a pour objet la promotion et l'assistance à la gestion des espaces micro-insulaires du bassin méditerranéen.

Les campagnes exploratoires PIM ont vocation à promouvoir l'amélioration et la diffusion des connaissances avec comme objectifs principaux : la protection, la réhabilitation et la mise valeur du patrimoine naturel et humain local.

A l'occasion de campagnes d'études de terrain, le programme des PIM fait appel à des experts et scientifiques afin de faciliter la collaboration avec les gestionnaires et informer les décideurs sur les enjeux de préservation de la biodiversité insulaire.

Ces campagnes sont l'occasion de rencontres et d'échanges entre différentes sciences utiles à la gestion, de confrontations entre plusieurs approches naturalistes, entre de multiples cultures, de découvertes de nouvelles pratiques et de valorisation des expériences.

Chaque expert PIM participant à ces expéditions scientifiques bénéficie de l'intervention du programme pour :

- La prise en charge de l'acheminement jusqu'au lieu d'expertise et des frais de mission et de logistique;
- l'organisation et la coordination des missions (autorisations d'accès, de recherche...);
- la fourniture d'éléments bibliographiques et historiques existant;

Chaque expert PIM devenant partie prenante de l'initiative s'engage à suivre les grands principes suivants :

- Respect des cultures et traditions des lieux d'étude;
- Respect des règles de vie à bord des bateaux et sur les îles;
- Respect de l'éthique scientifique conforme aux enjeux de gestion (pas de détérioration d'habitat ni de destruction d'espèces, pas de prélèvement sans autorisation, pas d'intervention qui puisse être contraire aux intérêts de protection de la biodiversité...);
- Respect de la réglementation existante dans les sites naturels;
- Respect des règles de sécurité pour éviter de se mettre en danger ou de faire courir un péril aux membres de l'équipe;

Chaque expert PIM veillera aussi à :

- Participer à des équipes mêlant les experts et gestionnaires locaux et experts PIM, à l'occasion des sorties de terrain;
- Encadrer les nouveaux gestionnaires et gardes afin de leur faire bénéficier de leur savoir-faire et connaissance;
- Echanger des informations entre experts et gestionnaires sur les nouvelles approches, enjeux régionaux et techniques de gestion d'espaces naturels;
- Contribuer à la capitalisation des expertises issues des missions (informations, résultats d'observations, constatations et analyses personnelles ou collectives, propositions d'intervention pour améliorer ou suivre la qualité des milieux) à travers la rédaction de notes, de compte-rendus ou de rapports;
- Transmettre aux coordinateurs du programme une copie des éventuelles publications ou de toute valorisation des données collectées afin de diffuser les résultats au plus grand nombre;
- En cas de publication réalisée sur la base d'informations récoltées lors des missions PIM, à l'indiquer dans la publication et à en mettre une copie à disposition du programme PIM.

Dans un souci de transparence et afin d'assister la gestion des espaces naturels étudiés, les données et informations collectées, centralisées par les coordinateurs PIM seront intégralement transmises aux gestionnaires ou autorités locales. En accord avec les gestionnaires, ces informations peuvent aussi être diffusées largement afin de promouvoir la gestion des espaces insulaires et développer les connaissances régionales.